

comité parlementaire que mon honorable ami a certainement lus, et qui sont présentement à l'étude.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné les informations suivant lesquelles une solution serait en vue entre la société Home Oil et l'Ashland Oil Incorporated du Kentucky, qui prévoirait la constitution d'une nouvelle compagnie dont des Canadiens seraient les propriétaires mais dont la direction effective serait assumée par l'Ashland Oil, ce qui aurait pour effet de la soustraire au contrôle canadien pour la placer sous contrôle américain, le premier ministre est-il prêt à veiller à ce que cette transaction ne prenne pas effet, à tout le moins pas avant que nous n'ayons le rapport que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a promis de soumettre au Parlement et que nous ayons eu l'occasion de débattre cette question?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne vois pas très bien quel rapport le ministre aurait annoncé, selon le député.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Mardi dernier, j'ai demandé au ministre s'il ferait rapport à la Chambre avant que la transaction soit conclue et il s'est engagé à nous tenir au courant. Comme il est très grave de voir une société américaine prendre le contrôle de la dernière grande société pétrolière indépendante, je demande donc au premier ministre s'il veut s'engager à nous assurer que cette transaction n'aura pas lieu sans que le Parlement ait eu l'occasion de se pencher davantage sur la question.

Le très hon. M. Trudeau: Je ne puis que répéter l'engagement pris par le ministre qui suit la question de très près et qui a promis, comme le député vient de le dire dans sa seconde intervention, de tenir la Chambre au courant.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puisque tout indique que cette opération s'effectuera cette semaine, si le ministre ne fait pas de déclaration dès demain, il pourra être trop tard. Je veux demander au premier ministre, étant donné que la Home Oil possède quelque 10 p. 100 des actions de Trans-Canada Pipeline, si le gouvernement n'aurait pas l'intention de prendre des mesures pour qu'un nombre croissant d'actions de Trans-Canada Pipeline n'échappent pas des mains de leurs propriétaires canadiens?

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser au ministre des Finances une question dans le sens de celle qu'a posée le chef de l'opposition à propos du Livre blanc. Puisque les États-Unis, comme d'ailleurs la Grande-Bretagne et d'autres pays, prélèvent un impôt fixe sur les gains de capitaux et que le nôtre, selon les recommandations du Livre blanc que le ministre préconise de lire, suivra un taux progressif pouvant aller jusqu'à 50 p. 100, a-t-on déterminé comment on pourrait encourager dans ce domaine en particulier les capitaux canadiens et les entreprises canadiennes à acheter des sociétés canadiennes?

[L'hon. M. Benson.]

L'hon. M. Benson: Mon honorable ami a sûrement lu les recommandations figurant dans le rapport du comité mixte de la Chambre et du Sénat. Faisant suite au point soulevé tout à l'heure par le chef de l'opposition, il y a lieu de se poser une question fondamentale au sujet des déductions pour épuisement: faudrait-il que les contribuables canadiens subventionnent en général les compagnies pétrolières pour les encourager à exploiter les gisements de l'Alaska, de la Malésie ou d'ailleurs, plutôt que ceux du Canada?

L'hon. M. Stanfield: Puis-je demander au ministre des Finances s'il estime de bonne politique que le gouvernement canadien concède en fait à une corporation américaine un avantage certain lui permettant d'acquérir des corporations canadiennes?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'une politique canadienne, mais d'une politique américaine. Il y a une pénurie de pétrole aux États-Unis et ils sont disposés à encourager leurs compagnies à exploiter des gisements de pétrole à l'étranger. Il s'agit de savoir si...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que nous nous engageons...

L'hon. M. Stanfield: A titre de question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que nous nous engageons un peu trop à fond dans un débat sur cette question très intéressante et nous devrions peut-être nous limiter à demander des renseignements et le gouvernement devrait chercher à les donner. Le chef de l'opposition pose une question supplémentaire.

L'hon. M. Stanfield: La politique du gouvernement canadien est-elle de laisser les compagnies canadiennes dans l'état d'infériorité où elles se trouvent à cause de la loi américaine? C'est un désavantage qui permet à des sociétés américaines d'étendre leur mainmise sur des sociétés canadiennes et qui empêche d'autres compagnies canadiennes d'en faire autant.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je pense que l'honorable représentant parle de façon beaucoup plus générale que dans sa question antérieure au sujet des sociétés pétrolières. Comme je l'ai signalé, s'il voulait bien lire les mémoires présentés au comité de la Chambre et à celui du Sénat, et les recommandations qu'ils renferment, il saurait ce qui s'est dit à cet égard. La politique du gouvernement quant à l'avenir sera énoncée dans la mesure législative...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Comme je l'ai dit, nous sommes sur le point d'engager un débat. Le député de Calgary-Nord a-t-il une question supplémentaire?

M. Woolliams: Je vous remercie, monsieur l'Orateur, de m'avoir donné la parole. Ma question n'est pas supplémentaire. Le ministre des Finances a réfléchi à la réponse à donner au chef de l'opposition et a oublié la question que je lui avais posée. Il ne l'a pas fait délibérément, je le sais, et je suis sûr qu'il désire y répondre car les